

## Capacité Universitaire de Médecine et biologie du sport

### Tags : santé – médecine du sport

L'objectif de cette formation est de former les médecins à la pratique médicale sportive et permettre au médecin du sport de faire face à tous les problèmes de santé des sportifs dans le cadre de leur pratique, et à leurs besoins d'évaluation en vue de participer aux orientations de l'entraînement.

Il comprend aussi la formation à la prescription d'activités physiques à titre préventif ou thérapeutiques pour les personnes sédentaires.

### Objectifs

Cette formation théorique et pratique permettra aux médecins confrontés à la pratique d'activités physiques et sportives d'aborder les champs de compétences suivants :

- . La pratique d'un examen médical et d'épreuves fonctionnelles destinés à orienter un consultant vers l'activité physique la mieux adaptée
- . L'interprétation et la traduction en termes de conseils d'entraînement des résultats des tests et explorations fonctionnelles réalisés dans les services spécialisés
- . Le diagnostic et le traitement de macro ou microtraumatismes en rapport avec une activité physique et sportive, et le cas échéant orientation vers un confrère spécialisé dans un domaine traumatologique et prenant en compte le fait sportif
- . Le suivi longitudinal de sportifs pratiquant la compétition
- . La surveillance médicale des compétitions et le traitement initial des urgences de terrain
- . La protection de la santé physique et mentale des sportifs confrontés aux déséquilibres d'une pratique intensive (déséquilibres nutritionnels, dysentraînement et surentraînement, déséquilibres neuro-endocriniens et métaboliques, surcharges ostéo-articulaires et musculaires, troubles psychologiques, conduites dopantes) ou confrontés à la perte du statut de sportif de haut niveau
- . La prévention sanitaire par la pratique des activités physiques (obésité, dyslipidémies, maladies cardio-vasculaires, cancer, ostéoporose...etc.)
- . La médecine d'urgence appliquée aux terrains sportifs.

### Organisation de la formation

#### Durée

1 an

Début des cours : Novembre

Fin des cours : Juin

Volume horaire global :

- . Enseignement théorique : 150 heures
- . Formation pratique : 40 demi-journées de consultations.

### **Dates des cours**

Dates communiquées ultérieurement par le secrétariat pédagogique.

### **Organisation**

L'enseignement est dispensé sur 4 semaines réparties dans l'année, de novembre à mai, 1 semaine par mois.

Sites de formation : Sorbonne-Université, Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Université de Reims, et Institut National des Sports, de l'Expertise et de la Performance (INSEP).

### **Formation pratique**

Le stagiaire doit participer à un minimum de 40 demi-journées de consultations dans des centres ou services agréés, ou sur le terrain au côté du médecin responsable d'une organisation sportive, d'une équipe ou d'une Fédération.

Les différents types d'activités sont répartis en 6 catégories :

- . A : Explorations fonctionnelles et cardiologie du sportif (3 demi-journées minimum)
- . B : Consultations de l'appareil locomoteur du sportif (6 demi-journées minimum)
- . C : Consultations de non contre-indication
- . D : Consultations de prescription d'activité physique
- . E : Encadrement de compétitions ou activités fédérales
- . F : Participation à des congrès ou colloques de médecine ou traumatologie du sport.

### **Contrôle des connaissances**

La validation des enseignements nécessite de valider chacun des 6 modules lors d'un examen écrit, suivi d'un examen oral.

. Examen écrit :

- o Le stagiaire est admis à l'oral pour les modules dans lesquels il a obtenu une note  $\geq 7/20$
- o Les modules dans lesquels le stagiaire a obtenu une note  $< 7/20$  peuvent être repassés à l'écrit de la 2ème session

. Examen oral :

- o Une note sur 20 est attribuée au stagiaire dans chaque module qu'il est autorisé à présenter à l'oral
- o Pour valider un module, le candidat doit obtenir une note  $\geq 20/40$  à l'addition des notes de l'écrit et de l'oral du module (moyenne  $\geq 10/20$ ). Dans le cas contraire, il peut représenter le module en 2ème session. Il peut alors conserver sa note d'écrit de la 1ère session si celle-ci est  $\geq 10/20$

. Validation des stages : lorsque les 40 demi-journées de stage sont validées, le stagiaire envoie son carnet de stage complété au responsable de la capacité qui valide alors sa formation pratique.

**Pour valider l'ensemble de la capacité**, le stagiaire doit valider chaque module, et valider les 40 demi-journées de stages

**En cas de non-validation de la capacité lors de la première inscription** dans le diplôme, une deuxième inscription est autorisée. Le stagiaire conserve alors pendant une année le bénéfice de ses notes  $\geq 10/20$  (modules entièrement validés, ou bien note de l'examen écrit  $\geq 10/20$ ). Les notes d'oral ne sont pas conservées pour les modules non validés).

### **Validation**

Capacité de Médecine et biologie du sport.

### **Candidature 2024/2025**

- . Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> **entre le 20 mai et le 15 septembre 2024**
- . Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
- . Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale

📍 | [www.univ-spn.fr](http://www.univ-spn.fr)

📍 | Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

- . Validez vos informations
- . Après acceptation de votre candidature par la commission pédagogique de la Capacité qui se réunit courant octobre (à confirmer), un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (**attention : la candidature et l'inscription sont 2 étapes différentes**).

### Programme

- **Module 1 : Physiologie et biologie du sport : métabolisme énergétique, adaptation des différentes fonctions à l'exercice musculaire, entraînement et fatigue, biométrie, adaptation à l'environnement, dopage**
- **Module 2 : Santé de l'adulte et de l'enfant sportifs, aspects médicaux de la pratique des sports**
- **Module 3 : Sport et états pathologiques**
- **Module 4 : Traumatologie du sport**
- **Module 5 : Médecine d'urgence et sports**
- **Module 6 : Examen médical du sportif, épreuves d'aptitude, délivrance de certificats**

### Responsables de l'enseignement :

Pr Patricia THOREUX – PU-PH – Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Dr François LHUISSIER - MCU-PH – Université Sorbonne Paris Nord (USPN).

### Conditions d'admission

- . Admission sur dossier
- . Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative
- . Examen probatoire à l'issue de la 1<sup>ère</sup> semaine de cours organisée à Bobigny :
  - Cet examen porte sur l'ensemble des cours de la semaine
  - Il est complété par un entretien oral avec un des enseignants de la capacité
  - Les reçus à l'examen probatoire sont autorisés à compléter leur inscription administrative.

### Public admis à s'inscrire :

- . Médecins thésés.

### Coûts de la formation 2024/2025

- . **251 € avant** le premier séminaire et l'examen probatoire
- . **251 € après** l'examen probatoire en cas de réussite à cet examen.

## CONTACTS ET ACCES

UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine  
74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex  
Bât. de l'illustration, mezzanine – Bureau M.55

Gestionnaire de formation :

Nolwenn DOMMERGUE – Tél : 01 48 38 76 19 - Mail : [sec4-sante@univ-paris13.fr](mailto:sec4-sante@univ-paris13.fr)

Horaires d'ouverture :

. du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h